

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Nouveau protocole d'après match décidé par la Commission Prévention et à appliquer dès la reprise

Pour faciliter la sortie de terrain de tous les acteurs d'un match, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match. Il sera mis en application, à titre d'essai, pour toutes les équipes seniors après la trêve de cette saison 2021/2022.

*A la fin de la rencontre, tous les participants au match se serrent la main (**le salut en fin de match se fera, pour l'instant, sans serrage de mains, en attendant des jours meilleurs**). Puis, l'équipe recevante, à l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central, avec les remplaçants et le ou les coachs.*

L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les 2 capitaines, le ou les coachs, l'arbitre central, les 2 arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.

Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaires, attendue par l'arbitre et les 2 assistants qui rejoignent ensuite leurs vestiaires.

Merci de bien vouloir mettre en application ce nouveau protocole dès vos prochains matchs.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 01.03.2022

CERTIFICAT MEDICAL

SABIN Christophe : indisponibilité médicale jusqu'au 13.03.2022.

MOKRANE Yvon : indisponibilité médicale jusqu'à la fin du mois de Mai 2022.

ROBIN Jean-Yves : indisponibilité médicale jusqu'au 30.06.2022.

BELLON Emilien : indisponibilité médicale jusqu'au 11.04.2022.

COURRIERS ARBITRES

PITOU Willy : courrier pris en compte. Réponse faite par le Président de la Commission.

BEDJA Madjid : courrier pris en compte.

DAOUARA Ghazi : pass vaccinal non valide.

GUEDRA Kevin : pass vaccinal non valide.

BLANC Jean-Luc : courrier pris en compte.

VAUDON Antony : courrier pris en compte.

PIQUET Baptiste : accompagnement d'un arbitre stagiaire.

COURRIERS CLUBS

A S ATTIGNAT : demande d'arbitre officiel pour le match F C VALSERINE 2 / A S ATTIGNAT 2 D5 du 06.03.2022. Réponse faite.

U S IZERNORE : demande d'arbitre officiel pour le match F C VALSERINE 2 / U S IZERNORE 2 D5 ainsi que pour le match VEYZIAT 2 / U S IZERNORE 2 D5. Réponse faite.

F C COTIERE LUENAZ : demande d'arbitre officiel pour le match BALAN F C 1 / F C COTIERE LUENAZ 2 D4 du 13.03.2022.

INFORMATIONS

Commission de Discipline : transmission du rapport d'ALBAN Bernard, délégué.

Commission d'Appel : transmission du compte-rendu d'une audition.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

*_*_*_*_*_*_*_*

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Une dernière formation initiale en arbitrage (pour devenir arbitre officiel) devrait avoir lieu durant le mois de Mai.

Dès que les dates seront fixées, la Commission se chargera de les communiquer via le Procès-Verbal et site du District de l'Ain de Football, mais aussi sur les messageries officielles des clubs.

APPEL à CANDIDATURE



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

LE DISTRICT DE LA LOIRE RECRUTE

Le District recherche un

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL EN ARBITRAGE

MISSIONS :

- Promouvoir l'arbitrage.
- Formation, recrutement et fidélisation des arbitres.
- Participer à la communication et à l'image de la fonction d'arbitre.
- Réunions dans les clubs (incitation à l'arbitrage, référents arbitres dans les clubs, intégration des arbitres dans les clubs).
- Organisation des cours d'arbitrage.
- Détecter, promouvoir et former les arbitres pouvant accéder en Ligue.
- Prospection dans les établissements scolaires et universitaires.
- Organisation de stages (en relation avec la Commission d'Arbitrage) et uniformisation de la formation.
- Organisation des « journées » détection dans les écoles de foot chez les jeunes joueurs, en liaison avec la Commission Technique.
- Information sur les possibilités de promotion arbitrale.
- Participation aux stages des éducateurs avec une formation plus poussée.
- Suivi et gestion des candidats arbitres et jeunes arbitres débutants avec des tuteurs.
- Animation de la rubrique « arbitrage » sur le site Internet (en relation avec le responsable du site).
- Travailler en collaboration avec une Equipe Technique Régionale de l'Arbitrage.
- Adhérer et participer à la politique générale de la Ligue et du District, notamment à travers des missions concernant la prévention et la lutte contre les incivilités (Formation, interventions dans les clubs).

PROFILS :

- De formation Bac + 2 de préférence, vous justifiez d'une expérience significative dans l'arbitrage d'au moins cinq années. Vous maîtrisez parfaitement les techniques d'arbitrage et les lois du jeu. Une expérience d'arbitre fédéral serait un atout appréciable. La maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Internet) est indispensable.
- Bonne connaissance requise de l'arbitrage, c'est-à-dire ancien arbitre ayant évolué au minimum au niveau régional.
- Grande motivation, disponibilité, autonomie, capacité de synthèse, de rédaction.
- Doté(e) d'un esprit d'ouverture avéré, dynamique et pédagogue, vous faites preuve d'un excellent relationnel et d'une capacité à travailler en équipe.
- Force de proposition, vous êtes capable d'initier un projet, d'en assurer la mise en œuvre et le suivi dans le respect des contraintes organisationnelles et budgétaires définies.
- Permis VL et véhicule obligatoire.
- Horaires atypiques (soirées, week-ends ...)

AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS

1



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

ELEMENTS PRATIQUES :

- Contrat à Durée Indéterminée, à temps complet.
- Indice contractuel CTDA/CTRA de la convention collective des administratifs du football.
- Poste à pourvoir rapidement.
- Poste basé au siège du District de la Loire de Football, 2 rue de l'Artisanat, à Saint-Priest en Jarez (42270).
- Déplacements réguliers à prévoir sur le territoire du district.

Les candidatures manuscrites, assorties d'un Curriculum Vitae détaillé et d'une lettre de motivation, doivent être adressées **avant le 31 mars 2022** à :

Monsieur le Président du District de la LOIRE de Football
2, Rue de l'Artisanat 42270 SAINT- PRIEST EN JAREZ